

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 377-383

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__377_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1891.

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1891.

SOMMAIRE. — *L'Album de statistique graphique* (M. Cheysson) — Les Conditions d'une statistique rationnelle des accidents (Oct. Keller). — Nos Etudiants (T. Loua). — Discussion : MM. Noguès, Cheysson, Loua. — Résumé de la discussion, par M. le Président. — Note sur les premiers résultats du recensement de 1891.

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

M. LE PRÉSIDENT rappelle à la Société qu'il y aura lieu de procéder, dans la séance du 13 décembre, à l'élection des membres appelés à compléter le Bureau et le Conseil pour l'année 1892.

Conformément à l'article 6 du règlement, le Conseil a désigné au choix de la Société les membres ci-après :

Président : M. Th. DUCROCQ, professeur à la Faculté de droit de Paris, en remplacement de M. Jules de Crisenoy, président sortant en vertu des statuts.

Vice-Président : M. Aug. VANNACQUE, en remplacement de M. Ducrocq, proposé pour la présidence.

Membres du Conseil d'administration : MM. le Dr Jacques BERTILLON et Armand LIÉGEARD, en remplacement de MM. Vannacque, proposé pour la vice-présidence, et Beaurin-Gressier, membre sortant en vertu des statuts.

En communiquant cette liste, M. le Président fait observer qu'en vertu de l'article 6 du règlement, toute candidature présentée par cinq membres au moins est de droit ajoutée à la liste du Conseil, pourvu qu'elle soit conforme aux articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans le délai de huit jours.

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 21 octobre, M. VANNACQUE, rappelant ce qu'il a dit au sujet des questions qui ont été traitées à Vienne et qui ont abouti à des rapports que le Congrès a approuvés, regrette d'avoir oublié le rapport de M. Cheysson sur les transports intérieurs, dont les conclusions ont été adoptées à l'unanimité.

M. CHEYSSON, qui n'a pu prendre encore connaissance du procès-verbal, demande s'il y a été fait mention de la machine adoptée à Vienne pour le dépouillement des fiches de recensement, et dans le cas où cette machine, tout à fait ingénieuse, n'aurait pas été décrite, il s'offre de faire une communication à ce sujet.

M. le Président annonce que cette communication, dont il remercie d'avance son honorable collègue, sera inscrite en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance.

Après cet échange d'observations, le procès-verbal est adopté.

Il est procédé à l'élection de deux membres nouveaux :

M. A. DELATOUR, chef adjoint du cabinet de M. le Ministre des Finances, membre de l'Institut international de Statistique, lauréat de l'Institut, ayant pour parrains MM. de Foville et Neymarck,

M. Georges BRETON, chef de bureau des Caisses d'épargne et des tontines au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, dont la candidature est appuyée par MM. Vannacque, Loua et Liégeard, sont élus, par acclamation, **membres titulaires** de la Société.

M. le Président fait connaître à l'Assemblée le programme des questions soumises par M. le Ministre de l'Instruction publique à MM. les délégués des sociétés savantes en vue du Congrès de 1892, et fait remarquer que dans le programme de la section des sciences économiques et sociales figurent les deux questions suivantes, proposées par la Société de Statistique de Paris :

Existe-t-il des modes à peu près satisfaisants d'évaluer la fortune mobilière et immobilière d'un pays ?

Quelle est la cause principale de l'augmentation des dettes publiques européennes et quelle est son influence sur la fortune publique et privée ?

M. E. LEVASSEUR (de l'Institut) et M. le Prince DE CASSANO, le premier président et le second secrétaire général de la Commission permanente internationale pour la protection des émigrants, demandent à la Société de vouloir bien participer, par un ou plusieurs délégués, aux conférences qui doivent avoir lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, les 25, 26, 27 et 28 novembre.

Sur l'invitation de M. le Président, M. le Prince de Cassano donne quelques explications sur les travaux de la Commission et sur le but qu'elle poursuit. Il distribue en même temps plusieurs exemplaires du *Bulletin* de cette association.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait une rapide analyse des ouvrages et documents offerts à la Société (1). Il tient avant tout à remercier notre collègue, M. Pigeonneau, pour les trois conférences qu'il a faites, au nom de la Société de Statistique, à la caserne Bellechasse, et qui portent sur les régions agricoles, le commerce extérieur et l'industrie textile de la France. Ce sont là de véritables petits traités que notre *Journal* sera heureux de reproduire.

M. Émile Brelay nous a adressé une brochure très suggestive sur la *Participation et le Malentendu social*. L'auteur combat la participation, qu'il considère comme une des branches, et non la moins dangereuse, du socialisme, pour préconiser le système des primes, dont on trouve un exemple dans le *sursalaire*, autrement dit, dans la rémunération supplémentaire accordée aux mécaniciens des chemins de fer pour les économies dans la consommation de la houille.

(1) Voir page 406.

Parmi les documents officiels, dont un grand nombre ont été offerts à la Société dans le courant du mois, figurent l'*Annuaire statistique de la France*, dont la présentation a déjà été faite, l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1889, où l'on remarque un travail très intéressant de M. le Dr Jacques Bertillon sur la mortalité par professions, la Statistique des voies navigables, publiée par le Ministère des travaux publics, et dont la rédaction est confiée à notre collègue, M. Beaurin-Gressier, qui a pu nous fournir, en 1891, la statistique de 1890, ce qui est un véritable tour de force, en raison de l'étendue et de la complexité du travail dont il est chargé.

L'Italie nous a envoyé son *Annuaire statistique* pour les années 1889-90. Ce volume, de plus de mille pages, fait le plus grand honneur à notre confrère, M. Bodio, directeur général de la Statistique du royaume, et nous lui adressons à cette place nos plus vives félicitations.

Il y a lieu de citer en outre le compte rendu des opérations de la Caisse nationale des retraites en 1890, où l'on trouve, pour la première fois, des renseignements statistiques très intéressants sur les nouveaux déposants; nous devons remercier enfin M. Kiaër pour sa Statistique générale de Norvège, qu'on peut considérer également comme un véritable annuaire, bien qu'elle n'en porte pas le nom.

M. CHEYSSON offre à la Société, au nom du Ministre des Travaux publics, l'*Album de statistique graphique de 1890-1891*. Cet album est le douzième depuis l'origine de la publication, et l'on s'est efforcé d'y insérer les documents les plus récents. Il comprend 21 planches, dont 9 de fondation. Quelques-unes sont nouvelles, et c'est sur celles-ci qu'il convient d'appeler plus spécialement l'attention.

Les cartes relatives aux *chemins de fer* mettent en évidence une reprise accentuée du trafic. C'est ainsi que de 1888 à 1889, les recettes kilométriques brutes se sont accrues de 7 p. 100 et les recettes nettes de 8 p. 100, et cela malgré l'addition de lignes nouvelles et d'importantes réductions de tarifs accordées au public pour faciliter la visite de l'Exposition universelle.

Le mouvement des *colis postaux* et des *petits paquets* n'a cessé de progresser. En 1889, on est arrivé à transporter plus de 30 millions de ces colis, et à réaliser une recette de 24 millions. En revanche, le mouvement des autres paquets expédiés à la grande vitesse est resté stationnaire par suite de l'élévation des tarifs, mais il est probable que les dégrèvements projetés vont imprimer à ce mouvement un rapide essor.

La planche n° 6 représente les longueurs des chemins de fer dans les divers pays du globe. L'œuvre des chemins de fer, qui s'est accomplie en moins d'un demi-siècle, et qui renouvelle sous nos yeux la face du monde, a exigé de la part de la génération actuelle un effort vraiment gigantesque, et l'on peut en donner une idée par ce fait qu'il n'a pas été dépensé pour leur construction près de 152 milliards, et qu'elle immobilise chaque année en moyenne un capital de 7 milliards.

Une planche particulière représente les vitesses du train express, n° 11, enregistrées par le *chronotachymètre*, le 22 janvier 1891, entre Paris et Dijon.

Le chronotachymètre, adopté par la Compagnie de Lyon, est un appareil enregistreur qui s'installe sur la locomotive en relation avec ses organes moteurs et qui

écrit sur une bande de papier l'histoire du train. Il fait ainsi connaître l'allure de ce train à chaque point du parcours, constate sa régularité ou au contraire dénonce ses ralentissements ou ses excès de vitesse pour rattraper le temps perdu. C'est un surveillant fidèle et continu, dont on ne peut récuser le témoignage et qui tient constamment en haleine le personnel par la certitude d'une délation automatique et d'une répression disciplinaire en cas de faute.

La statistique des *voies navigables*, dont M. le Secrétaire général signalait plus haut la rapidité d'exécution, porte sur l'année 1890. Le trafic de ces voies est resté stationnaire aux environs de 3 milliards de tonnes kilométriques, alors que le tonnage des chemins de fer est de 11 milliards. Une carte se rapporte au *port de Paris*, le plus important de France, comme on l'a souvent constaté, puisque son tonnage dépasse notablement celui de Marseille. Sur trois tonnes qui entrent à Paris, deux reviennent aux chemins de fer et une aux voies navigables. Paris doit être considéré avant tout comme un centre de consommation : il reçoit surtout des matières pondéreuses et n'envoie en échange que des marchandises de faible poids, mais en revanche d'une grande valeur. Aussi calcule-t-on que pour 100 tonnes qui entrent, il n'en sort que 22.

Passant rapidement sur les conditions d'accès des principaux ports de France, M. Cheysson arrive au *cabotage*, dont il étudie le mouvement de 1837 à 1889. Il montre l'influence de l'introduction des navires à vapeur et fait remarquer que, bien que le tonnage de jauge des navires ait doublé, le personnel est resté stationnaire, ce qui est un cas particulier de la loi générale en vertu de laquelle l'utilisation de la main-d'œuvre augmente avec l'application de l'outillage mécanique.

Les *routes nationales* sont l'objet de deux cartogrammes dont le premier montre que le taux moyen des salaires des cantonniers, qui était en 1872 de 2 fr. 10, s'élève aujourd'hui à 2 fr. 78. C'est une hausse de 32 p. 100 en 17 ans, hausse attestée par des statistiques certaines et des données absolument positives.

Trois planches sont consacrées à la *circulation parisienne* et sont d'une véritable actualité, au moment où il est tant question du métropolitain. Le nombre annuel des voyageurs sur les omnibus, tramways, bateaux et chemins de fer de ceinture est d'environ 340 millions, tandis que le nombre des voyageurs en chemins de fer n'est que de 244 millions. Certaines lignes, comme celle de la Madeleine à la Bastille, comptent plus de 3 millions de voyageurs, lorsque la ligne la plus fréquentée de chemins de fer arrive à peine à 1,720,000.

Les dernières figures de l'*Album* ont pour but de figurer les principaux résultats de la statistique des accidents du travail, pendant l'année 1887, en Allemagne, et répondent à la préoccupation générale qui porte en ce moment tous les esprits, et l'on peut dire tous les cœurs vers les questions sociales. (*Applaudissements.*)

M. Octave KELLER offre à la Société un exemplaire de son *Rapport* au Congrès international des accidents du travail qui s'est tenu à Berne du 21 au 26 septembre de cette année. Il s'agissait pour lui de faire connaître les conditions d'une statistique rationnelle des accidents du travail. Dans une pareille question, il est impossible de se passer des statistiques, mais il importe qu'elles soient bien faites, et pour y arriver, il y a lieu d'examiner les difficultés qui se présentent et qu'il faut résoudre, sous peine de ne pas aboutir.

La statistique des accidents lui paraît comprendre trois ordres d'idées :

- 1° les faits;
- 2° leurs causes;
- 3° leurs conséquences.

La statistique qu'on pourrait appeler générale donne le tableau des faits, c'est-à-dire le nombre des accidents, le nombre des morts et celui des blessés, en les distinguant par catégories, suivant la durée de l'incapacité de travail.

La statistique technique recherche la cause matérielle de l'accident; la statistique morale, si l'accident est dû à un cas fortuit, à la faute de l'ouvrier ou à celle du patron; la statistique médicale et la statistique d'assurances envisagent les conséquences des accidents, physiques ou financières, au point de vue des victimes.

Se bornant à parler de la statistique des faits, M. Keller produit, d'après les statistiques allemandes, les seules qui soient complètes, un tableau que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs. C'est celui qui fournit le degré de dangers résultant des différentes causes d'accidents.

	PROPORTION des ouvriers grièvement blessés qui succombent.
Bateaux	74
Appareils à vapeur	48
Matières en fusion, gaz irrespirables, etc.	34
Explosifs.	30
Conduite des voitures	26
Éboulements	24
Animaux.	23.7
Chutes de personnes.	22
Chemins de fer.	21.7
Divers.	12.6
Machines-outils, moteurs.	11
Manutention de fardeaux	8
Outils manuels	3.3

Ce n'est pas le lieu de s'appesantir sur ce sujet, mais on comprend immédiatement l'intérêt de ces chiffres. M. Keller se contente de faire observer combien il a fallu recueillir d'éléments pour calculer ces rapports.

Le nombre des expériences joue d'ailleurs un grand rôle dans la valeur des résultats, et on n'a pu y arriver, en Allemagne, qu'en prenant pour base le nombre total des ouvriers. De grands obstacles s'opposent donc à une statistique internationale, sinon pour les morts, du moins pour les blessés, car il est malaisé de poser les limites qui comprennent le nombre de ces derniers. Pour le moment, il faut se contenter des statistiques allemandes, bien qu'il y ait lieu de croire qu'en France on arriverait à des chiffres plus faibles, comme cela semble résulter des statistiques d'accidents déjà relevées dans nos mines et nos chemins de fer.

M. Paul Roux demande à présenter quelques observations sur le catalogue officiel de l'*Exposition de la Brasserie* et des industries qui s'y rattachent, dont il distribue un certain nombre d'exemplaires aux membres de l'Assemblée.

Il montre que ce catalogue contient un certain nombre de tableaux statistiques que les spécialistes pourront consulter avec fruit.

En voici l'énumération :

- 1° Nombre de brasseurs. — Produit de l'impôt sur la bière, nombre d'hectolitres fabriqués.
- 2° Nombre annuel des brasseurs français de 1869 à 1889.
- 3° Détail de la production de la bière en France, en 1890, 1889 et 1888.
- 4° Détail de l'importation en France des bières livrées à la consommation.
- 5° Fabrication, importation et exportation des bières de 1867 à 1890.
- 6° Consommation officielle de la bière dans les principales villes de France.
- 7° Fabrication et entrée de la bière à Paris, depuis 1801 jusqu'en 1890.
- 8° Mouvement mensuel de la bière à Paris.
- 9° Production de la bière et nombre des brasseries dans le monde entier.
- 10° Production de l'orge en France en 1887.
- 11° Production de l'orge dans le monde entier.
- 12° Production moyenne du houblon dans le monde entier.

Ces documents rassemblés à grand'peine forment, comme on le voit, une statistique aussi complète que possible de l'industrie de la bière.

L'orateur fait remarquer, en ce qui concerne le premier tableau, que le nombre d'hectolitres fabriqués en France est calculé d'après le produit de l'impôt et par conséquent approximatif, car par suite des tolérances d'usage on ne peut connaître d'une manière absolument exacte le chiffre de la fabrication.

C'est ce qui explique la différence que présente ce tableau avec le tableau de la fabrication de la bière dans le monde entier, la plupart des pays indiquant la production d'après le mesurage des cuves. Dans ce tableau, la production française est majorée et portée de 8,500,000 à 10,000,000 d'hectolitres.

M. le Président remercie M. Roux des détails dans lesquels il est entré, et le félicite d'avoir amené à bien un ensemble de recherches dont l'utilité lui paraît incontestable.

L'ordre du jour appelle une communication de M. Loua ayant pour titre : *Nos Étudiants*.

M. LOUA dit qu'il n'a pas eu pour but de décrire l'enseignement supérieur tout entier, il se borne à l'enseignement des facultés et, passant à un point de vue qu'il croit nouveau, il envisage les étudiants en droit, en médecine et en pharmacie d'après leur pays d'origine, ce qui lui permet de déterminer la force d'attraction de l'Université de Paris d'une part, et de l'autre celle des facultés des départements.

Cette communication, qui a été fort bien accueillie par l'Assemblée, sera reproduite *in extenso* dans le *Journal* de la Société.

M. NOGUÈS désirerait demander à M. Loua s'il ne pourrait pas indiquer dans son travail la nationalité des étrangers qui fréquentent nos établissements d'enseignement supérieur. D'après certaines recherches qu'il a eu l'occasion de faire, il pencherait à croire que, depuis 1870, les étrangers viennent en moins grand nombre dans nos facultés, et ce qui semblerait le prouver, c'est la proportion de plus en plus grande de l'élément étranger dans les facultés allemandes.

M. CHEYSSON croit, au contraire, que l'attraction éducative de la France n'a pas diminué; il cite, comme exemple, l'École des sciences politiques, dont les cours sont suivis par une centaine d'élèves étrangers. Il cite encore l'École des mines et celle des ponts et chaussées.

M. LOUA dit avoir fait les mêmes observations en ce qui concerne l'École centrale qui compte des élèves de toutes les parties du monde.

M. le Président fait remarquer que cette discussion soulève une question du plus haut intérêt et qui est absolument du ressort de la Société de statistique. Il est, en effet, de la plus haute importance, au point de vue national, de savoir à quoi s'en tenir sur l'influence de l'éducation française sur les pays étrangers.

Une enquête de ce genre ne semble pas facile, mais on pourrait néanmoins la tenter, soit par des efforts individuels, soit en s'adressant au Gouvernement.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

1° *Élection pour le renouvellement du bureau.*

2° *Description de la machine employée à Vienne pour le dénombrement de la population*, par M. Cheysson.

3° *Les Syndicats professionnels*, par M. Turquan.

4° *Statistique de la Presse*, par M. T. Loua.

La séance est levée à 11 heures et quart.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Premiers résultats du recensement de 1891.

Lors du recensement du 30 mai 1886, 37,886,566 habitants avaient été constatés sur le territoire français, soit un excédent de 565,380 sur le recensement de 1881 ; au 12 avril 1891, la population de la France s'élevait à 38,095,150 habitants, soit une augmentation de 208,584 sur le précédent recensement.

Cette augmentation provient presque exclusivement de l'accroissement des centres urbains. Voici les chiffres des principales augmentations constatées dans les villes :

Cannes, 7,000 ; Nice, 2,000 ; Marseille, 31,000 ; Brest, 5,000 ; Bordeaux, 13,000 ; Montpellier, 12,000 ; Saint-Étienne, 15,000 ; Rennes, 15,000 ; Nancy, 7,000 ; Lille, 12,000 ; Roubaix, 14,000 ; Tourcoing, 8,000 ; Lyon, 29,000 ; Paris, 167,000.

Les augmentations portent sur 28 départements seulement et les diminutions sur 59, affectant principalement les communes rurales.

Les départements dans lesquels il a été relevé le plus fort accroissement sont les suivants :

Seine, 249,353 ; Nord, 77,276 ; Alpes-Maritimes, 43,627 ; Bouches-du-Rhône, 30,072 ; Rhône, 27,610 ; Hérault, 27,509 ; Pas-de-Calais, 23,981 ; Gironde, 21,508.

Ceux dans lesquels, par contre, a été observée la plus forte diminution sont les suivants :

Lot, 15,929 ; Haute-Loire, 14,125 ; Aveyron, 13,667 ; Tarn, 13,562 ; Gers, 13,342 ; Lot-et-Garonne, 12,518 ; Dordogne, 12,517 ; Orne, 12,594 ; Aude, 12,428 ; Pyrénées-Orientales, 11,113 ; Ardèche, 10,989 ; Yonne, 10,539 ; Haute-Saône, 10,282.

Ces résultats ne s'appliquent qu'à la population de fait, qu'à celle qui a été recensée le 12 avril dernier au moyen de bulletins individuels, sans tenir compte des résidents absents du lieu qu'ils habitent ordinairement.
